



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_016

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Proposition de vote pour une séance à huis clos

Membres en exercice : 11

Votants : 10

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 1

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

**Objet : Proposition de vote pour une séance à huis clos**

Le Conseil Municipal de Lanobre, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L.2121.18 du Code Général des collectivités territoriales, il propose au Conseil Municipal de siéger à huis clos au regard de la capacité de la salle du conseil municipal et pour des motifs d'ordre public et de sécurité suite à de nombreuses séances trop tumultueuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ADOPTER la proposition ci-dessus.

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_016-DE  
A G E D I

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_016-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte de gestion - LANOBRE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_017-DE  
A G E D I

budgétaires annexes ;

3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_017-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_018

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte de gestion - SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_018-DE  
A G E D I

2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_018-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_019

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte de gestion - LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_019-DE  
A G E D I

2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_019-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte administratif - LANOBRE 2023

Membres en exercice : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le conseil municipal, réuni et présidé par Pascal LORENZO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 439 713,33	96 455,09	0,00	96 455,09	1 439 713,33
Opérations exercice	1 585 671,23	1 966 938,58	292 487,43	469 014,93	1 878 158,66	2 435 953,51

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_020-DE  
A G E D I

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total	1 585 671,23	3 406 651,91	388 942,52	469 014,93	1 974 613,75	3 875 666,84
Résultat de clôture		1 820 980,68		80 072,41		1 901 053,09
Restes à réaliser	0,00	0,00	181 143,18	29 400,00	181 143,18	29 400,00
Total cumulé	0,00	1 820 980,68	181 143,18	109 472,41	181 143,18	1 930 453,09
Résultat définitif		1 820 980,68	71 670,77			1 749 309,91

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_020-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte administratif - SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE 2023

Membres en exercice : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le conseil municipal, réuni et présidé par Pascal LORENZO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	25 574,43	0,00	210 168,52	0,00	235 742,95	0,00
Opérations exercice	85 535,11	146 198,66	298 801,89	269 246,41	384 337,00	415 445,07

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_021-DE  
A G E D I

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total	111 109,54	146 198,66	508 970,41	269 246,41	620 079,95	415 445,07
Résultat de clôture		35 089,12	239 724,00		-204 634,88	
Restes à réaliser	0,00	0,00	87 326,00	69 860,00	87 326,00	69 860,00
Total cumulé	0,00	35 089,12	327 050,00	69 860,00	-117 308,88	69 860,00
Résultat définitif		35 089,12	257 190,00		-222 100,88	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_021-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le compte administratif - LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le conseil municipal, réuni et présidé par Pascal LORENZO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	206 664,70	0,00	206 664,70	0,00
Opérations exercice	47 198,66	47 198,66	6 673,00	40 525,66	53 871,66	87 724,32

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_022-DE  
A G E D I

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total	47 198,66	47 198,66	213 337,70	40 525,66	260 536,36	87 724,32
Résultat de clôture			172 812,04		-172 812,04	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	0,00	172 812,04	0,00	-172 812,04	0,00
Résultat définitif			172 812,04		-172 812,04	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_022-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LANOBRE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	1 439 713,33
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	1 040 388,25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>381 267,35</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	1 820 980,68
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>1 820 980,68</b>

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_023-DE  
A G E D I

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	71 670,77
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	1 749 309,91
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2023</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_023-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE

DE\_2024\_026BIS  
DEPARTEMENT du CANTAL

COMMUNE de LANOBRE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le budget primitif - LANOBRE 2024 annule et remplace DE-2024-026

Membres en exercice : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune LANOBRE,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024  
Date de reception de l'AR: 30/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026BIS-DE  
A G E D I

L'adoption du budget de la Commune LANOBRE pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 5 273 465,00 €**

**En dépenses à la somme de : 5 273 465,00 €**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	595 050,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	766 500,00 €
014	Atténuations de produits	40 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 423 692,91 €
042	Section à section	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	644 500,00 €
66	Charges financières	11 500,00 €
67	Charges spécifiques	76 000,00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	14 693,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 571 935,91 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 749 309,91 €
013	Atténuations de charges	35 000,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 750,00 €

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024  
Date de reception de l'AR: 30/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026BIS-DE  
A G E D I

Chapitr e	Libellé	Montant
73	Impôts et taxes	1 070 150,00 €
74	Dotations et participations	500 226,00 €
75	Autres produits de gestion courante	136 500,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits spécifiques	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 571 935,91 €</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitr e	Libellé	Montant
0	Hors équipement	107 636,00 €
040	Section à section	0,00 €
102	Signalisation urbaine	5 000,00 €
106	Terrains	3 000,00 €
107	Immobilisations materiel	15 000,00 €
110	Travaux église	10 000,00 €
113	Jeux enfants	15 000,00 €
116	Réhabilitation ancienne école en pô	5 000,00 €
117	Retructuration maison de retraite	5 000,00 €
118	Logiciels	3 000,00 €
119	Bâtiment touristique de La Siauve	35 000,00 €
120	Vidéo Protection	20 000,00 €
126	Aménagement Centre bourg de	100 000,00 €

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024  
Date de reception de l'AR: 30/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026BIS-DE  
A G E D I

Chapitr e	Libellé	Montant
	Lanobre	
134	Eclairage public	100 000,00 €
165	Salle polyvalente	15 000,00 €
166	Enfouissement lignes électriques	30 000,00 €
167	Illuminations	10 000,00 €
168	Jet d'eau	10 000,00 €
169	Pistes rurales	35 000,00 €
44	Travaux voirie communale	1 092 893,09 €
72	Gr batiments caux	45 000,00 €
88	Travaux batiments scolaires	10 000,00 €
89	Terrain de pétanque	30 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 701 529,09 €</b>

#### RECETTES

Chapitr e	Libellé	Montant
0	Hors équipement	168 363,77 €
001	Solde d'exécution section investissement	80 072,41 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 423 692,91 €
119	Bâtiment touristique de La Siauve	29 400,00 €
44	Travaux voirie communale	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 701 529,09 €</b>

ADOPTE A LA MAJORITE

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024  
Date de reception de l'AR: 30/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026BIS-DE  
A G E D I

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de reception de l'AR: 30/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026BIS-DE

A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT  
LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE 2023

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS,  
Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE  
représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire  
s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	1 439 713,33
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	1 040 388,25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>381 267,35</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	1 820 980,68
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>1 820 980,68</b>

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_025-DE  
A G E D I

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	71 670,77
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	1 749 309,91
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2023</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_025-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_026

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le budget primitif - LANOBRE 2024

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE pour l'année 2024

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026-DE  
A G E D I

présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 103 910,00 €

En dépenses à la somme de : 1 103 910,00 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	65 000,00 €
66	Charges financières	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	25 129,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 629,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	10 855,00 €
77	Produits exceptionnels	5 774,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 629,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	20 231,00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	239 724,00 €
112	Mise en conformité réseau Le Bourg	152 326,00 €

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024

Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026-DE  
A G E D I

Chapitre	Libellé	Montant
113	Assainissement Granges	600 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 012 281,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	198 218,00 €
112	Mise en conformité réseau Le Bourg	214 063,00 €
113	Assainissement Granges	600 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 012 281,00 €</b>

**ADOPTE A LA MAJORITE**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_026-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_027

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le budget primitif - SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE 2024

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_027-DE  
A G E D I

L'adoption du budget de la Commune SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANOBRE pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 1 103 910,00 €**

**En dépenses à la somme de : 1 103 910,00 €**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	65 000,00 €
66	Charges financières	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	25 129,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 629,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	10 855,00 €
77	Produits exceptionnels	5 774,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 629,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	20 231,00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	239 724,00 €

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_027-DE  
A G E D I

Chapitre	Libellé	Montant
112	Mise en conformité réseau Le Bourg	152 326,00 €
113	Assainissement Granges	600 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 012 281,00 €</b>

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	198 218,00 €
112	Mise en conformité réseau Le Bourg	214 063,00 €
113	Assainissement Granges	600 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 012 281,00 €</b>

ADOPTE A LA MAJORITE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_027-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_028

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE 2024

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_028-DE  
A G E D I

L'adoption du budget de la Commune LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GANNE RUE CHARLES DE GAULLE pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 375 624,08 €

En dépenses à la somme de : 375 624,08 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	10 000,00 €
71	Production stockée (ou déstockage)	182 812,04 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>192 812,04 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 000,00 €
71	Production stockée (ou déstockage)	10 000,00 €
77	Produits spécifiques	82 812,04 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>192 812,04 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	10 000,00 €
001	Solde d'exécution section investissement	172 812,04 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>182 812,04 €</b>

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024

Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_028-DE  
A G E D I

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	182 812,04 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>182 812,04 €</b>

**ADOpte A LA MAJORITE**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_028-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_029

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Vote du taux d'imposition

Membres en exercice : 11

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 2

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Monsieur le Maire expose qu'en application des dispositions de l'article I639A du Code Général des impôts et de l'article L.1612.2 du Codes Général des Collectivités territoriales, les collectivités territoriales doivent voter les taux d'impositions directes locales perçues à leur profit.

Considérant que suite à la réforme de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée aux communes ;

Considérant que les besoins estimés en fiscalité pour l'exercice 2024 ne rendent pas nécessaires une augmentation du produit fiscal attendu ; une diminution est même soumise à l'approbation du conseil ;

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le taux des impositions directes locales comme suit :

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024

Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_029-DE  
A G E D I

Type d'imposition	Taux de référence 2023	Taux de référence 2024
Taxe foncière bâtie	39.25 %	35.32
Taxe foncière non bâtie	151.80 %	136.62
Taxe d'habitation	11.64	10.48

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de fixer les taux d'imposition comme indiqué ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de réception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_029-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_031

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Désignation de l'entreprise de maîtrise d'œuvre - travaux assainissement de Granges

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement de Granges, il convient de désigner la société qui aura en charge l'ingénierie.

La société GEOVAL a proposé un devis d'un montant de 27 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de VALIDER l'offre de la Société GEOVAL pour un montant de 27 000,00 € HT
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_031-DE  
A G E D I

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

\* adoptée la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_031-DE  
A G E I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du CANTAL  
COMMUNE de LANOBRE

DE\_2024\_032

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024 / Convocation du 29 mars 2024

Objet : Admission en non-valeur de créances - Lanobre motoculture

Membres en exercice : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Sabine EGAL, Patrice JUILLARD, Cyrille ROUBEYRIE

Absents :

Absents représentés: Johane GRANDSEIGNE représentée par Sylvie SERRE, Dominique VOLPE représenté par Brigitte CLAUDEL, Dominique VIALLE représentée par Philippe VIALLEIX

Secrétaire de séance : Brigitte CLAUDEL

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascal LORENZO.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que des titres de recettes a été émis sur les exercices 2022/2023 afin de permettre l'encaissement des produits afférents à la redevance de la société Lanobre Motoculture pour les années 2022/2023 de Monsieur DAUMARD Didier pour un montant total de reste à recouvrer de 6 600,00 €.

Il précise que compte tenu de l'incarcération du gérant de cette société, les services de la DGFIP n'ont pas pu procéder à la mise en œuvre d'une procédure de recouvrement. Le Maire invite donc les membres du Conseil Municipal a se prononcer sur l'opportunité d'admettre en non-valeur ces créances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'admettre en non créances les créances suivantes :

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_032-DE  
A G E D I

- Lanobre Motoculture – Monsieur Didier DAUMARD titres de recettes n° 77, 276, 84, 528, 534, 535, 530, 529, 527, 532, 531, 533, 20, 60, 39, 142, 393, 111, 300, 337, 169, 417, Exercices 2022/2023, pour un montant de reste à recouvrer de 6 600,00 €
- D'imputer les présentes dépenses soit 6 600,00 € à l'article 6451 (créances admises en non-valeur) du Budget de Fonctionnement 2024 qui dispose des crédits nécessaires.
- De donner tous pouvoirs au Maire pour assurer l'exécution de la présente décision et signer tout document relatif à ce dossier.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

**\* adoptée** la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 25/04/2024  
Date de reception de l'AR: 25/04/2024

015-211500921-DE\_2024\_032-DE  
A G E D I